No 131 — 24me ANNÉE

Le numéro : 10 centimes

JEUDI 13 NOVEMBRE 1924

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

ET DE SION

ORGANE DE PUBLICITÉ ET D'INFORMATIONS

Paraissant à SION les MARDI, JEUDI et SAMEDI

ADMINISTRATION ET EXPÉDITION: IMPRIMERIE GESSLER, SION — Téléphone No 46

ABONNEMENT:

	Un an	6 mois	3 mois
Suisse	8.—	4.50	2.50
Etranger (envoi par No)	24.—	13.—	7.50
(env. 3 No de la semaine)	19.—	11.—	6.50
Bulletin officiel	4.50	2.25	1.20

Cpte de Chèques postaux No II c 84

ANNONCES: (Corps 8)

	Canton	Suisse	Etranger
La ligne ou son espace	0.20	0.25	0.30
Réclame	0.50	0.50	0.50

S'adresser à PUBLICITAS, S. A., de Publicité ou au bureau du Journal.

Chambre meublée

chauffage central, depuis le 1er novembre 1924, et **PENSION.**

S'ad. à Mme Ganter, coiffeuse, Sion.

A LOUER

chambre meublée, indépendante, bien ensoleillée, aux abords immédiats de la ville. S'ad. à Ed. Claivaz, maison Pfamatter, Planta, Sion.

Motos

Une anglaise, avec **side-car,** 4½ HP., 3 vitesses, mise en marche, parfait état.

Une Moser neuve, 1½ HP., 2 vitesses, forte grimpeuse.

Les deux à bas prix.

S'adr. à **Clerc Ch., cycles, Les Evouettes.**

Escargots

Je suis acheteur d'escargots bouchés, au plus haut prix du jour. **H. Cornamusaz, Pampigny** (Vaud).

Voiture à vendre

Bas prix, jolie victoria légère, état de neuf, pouvant faire service de montagne. S'adr. à MM. F. Louis Grange et Fils, Tour de l'Ile, 2, GENEVE.

A vendre d'occasion

faute d'emploi, fourneau potager, 2 trous, état de neuf, 1 petit calorifère et 1 vélo en bon état. S'adr. chez Vve Marie Werlen, Pl. du Midi, Sion.

Fabrique de Coffres-forts

incombustibles

Demandez prospectus

François TAUXE, Lausanne.

Bouilli, avec os, le kg.	Fr.	1,80
Rôti, sans os »	»	2,80
Viande fumée, s. os »	»	2,60
Saucisses		2.80
Salamis »	»	3,80

Demi-port payé — Expéditions

Boucherie Chevaline Centrale

Louve —:— **LAUSANNE**

Verrey-Weichsler.

La Boucherie Dovat

à VEVEY

expédie toujours contre remboursement: **graisse** et **saucisse** 1re qualité à **Fr. 1,50 le kilog lard maigre fr. 4.— le kg.**

Se recommande.

la Marroni, Fr. 0,30 pr. Kg. Frs. 25.— par 100 kg.

la Noix, Fr. 0,75 pr. Kg.

L. BONSIGNORE, Gravesano (Tessin).

COURONNES MORTUAIRES

Immense choix — Prix très avantageux

SŒURS CRESCENTINO

Rue de Lausanne — SION

ANCIEN MAGASIN Mlle PIGNAT

Transfert de locaux

La maison **Coudray frères,** à Sion, informe son honorable clientèle qu'elle a transféré son magasin de liqueurs dans ses nouveaux locaux **Place du Midi, Route de l'Hôpital.**

Comme par le passé on y trouvera un grand assortiment de liqueurs fines: KIRSCH et MARC DU PAYS.

Se recommandent. **Coudray frères.**

—— Téléphone 222 ——

Les **Dernières Nouveautés** dans

TOUTES LES TAILLES

TOUTES LES NUANCES

TOUS LES MODÈLES

TOUS LES PRIX

en **Manteaux** et **Robes** pour **Dames** et **Fillettes**

SONT EN MAGASIN

Choix immense de ravissants modèles

exclusifs constamment renouvelé

MAGASINS E. GÉROUDET & FILS

EXTRÊMEMENT IMPORTANT:

A la demande de nombreuses clientes, nous nous sommes adjoint les très grandes tailles dans les manteaux, ceci afin de satisfaire les fortes personnes.

Nous garantissons la bonne qualité de tous nos articles, malgré nos prix très modérés.

La Fabrique de drap à Sennwald (Ct. St.Gall)

—— fournit des excellentes étoffes pour ——

Dames et Messieurs, laine à tricoter et couvertures. On accepte aussi des effets usagés de laine de moutons. Echantillons franco

Tous

NOS LECTEURS

doivent savoir que l'**IMPRIMERIE** du

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS ET DE SION

est à même de leur fournir

Tous

les imprimés dont ils peuvent avoir besoin

PRIX SUR DEMANDE

Téléphone: 46

Rue de la Dt-Blanche

Boucherie A. GAUDET

Boulevard St-Georges, 66

GENEVE

Pour saler

Cuisses vaches du pays 1re qualité. Prix: 2.80 franco toute station C. F. F. contre remboursement.

Sage-femme diplômée

Mme Eberwein-Rochat

11, Bd. James Fazy, GENEVE

Consultations

Pensionnaires

Téléph. Mt.Blanc 48.80

Palmin

la graisse de coco la plus appréciée!

SAIS

HUILERIE

Palmina

graisse mélangée au beurre la qualité sans rivale!

Grande Foire de Socques

	27/30	31/36	37/42	40/48
Peau cirée, double	4,60	5,60	6,90	3.—
Peau cirée, non doublée,	—.—	5,80	6,50	6,90
BOX, article élégant,	7,50	8,50	9,80	—.—
Bernoises, feutre blanc	—.—	—.—	7,50	8,50
Bernoises, à boucles	—.—	—.—	—.—	8,80
Bottes — Socques pour la pêche	—.—	—.—	—.—	14,80

Expédition contre remboursement —::— Demandez notre catalogue illustré

Grande Cordonnerie J. KURTH — GENEVE

BoucherieRouph

Rue de Carouge 36

Téléphone Stand 20,50

—— **GENEVE** ——

expédie

bouilli, de 2,30 à 2,40 le kg.

rôti, de 2,70 à 2,80

graisse rognon 1,50.

Pour saler:

Quartier derrière, depuis 2,70

Quartier devant, depuis 2,40

— Service rapide —

Le **Jeune Citoyen**

Publication s'adressant aux jeunes gens de 15 à 18 ans, vient de paraître. Particulièrement intéressante cette année. Prix Fr. **1,85.** On souscrit par carte postale à l'Administration du Jeune Citoyen, **1 Rue de Bourg, Lausanne.**

Duglio & Cie

— **BRIGUE** —

Téléphone No 40

Toujours en magasin:

Poussines d'Italie ainsi que **Volaille morte** et **comestibles**

Baume St-Jacques

Prix Fr. 1.75

de **C. Trautmann,** pharm **Bâle**

Spécifique vulnéraire pour toutes les plaies en général: ulcérations, brûlures, varices et jambes ouvertes, hémorrhoïdes, affections de la peau, dartres piqûres, engelures.

Se trouve dans toutes les pharmacies. Dépôt général PHARMACIE ST-JACQUES. BALE.

AVIS

Hôtels, pensions et particuliers, adressez-vous à la **Boucherie chevaline,** Ruelle du Centre, Vevey:

Bouilli, 1er choix	fr.	1,80
Rôti sans charge	»	2,80
Filet, faux-filet	»	3.—

Achats de chevaux et mulets pour abattre, paiement comptant. — Tél. 9,82.

Ls. Mariéthoud.

Importante fabrique de chocolat

cherche un **représentant** bien introduit dans le canton du Valais pour la vente de ses chocolats à la commission. Seules les offres de voyageurs sérieux et travaillant depuis plusieurs années la clientèle de la partie seront prises en considération. Faire offres sous chiffre M. 4733 Z à Publicitas, Zurich.

Enchères publiques

Sous l'autorité du Juge de Sion, à la demande des intéressés, les Hoirs **Marie-Thérèse de Courten-de Lavallaz** exposeront en vente, par voie d'enchères publiques, le dimanche 16 novembre, à 15 heures, à la grande salle du Café Industriel, à Sion, l'immeuble suivant:

Un bâtiment, 2me étage, cave, fruitier, bûcher et galetas, sis en Ville, rue de Conthey, No 16.

Pour tous renseignements, s'adresser au Juge de Sion.

POUDRE DE MINE

de la Régie fédérale

En vente au prix de **Fr. 2,80 le kilogr.** chez les débitants de poudre patentés suivants:

Sion:	Pfefferlé Léon, fers.
Sierre:	Rey Adolphe, négt.
Martigny:	Lugon Ernest.
Martigny:	Arlettaz Edouard.
Orsières	Rausis frères, négts.
Sembrancher:	Goy, Paccolat & Cie.
Monthey:	Donnet Octave, fers.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Intendance 1er arrondissement des poudres à Aubonne.

Mines de Grône

Charbon concassé 20|40

5.- Frs. les 100 kilos pris sur place

Appartement

A louer, pour entrer de suite, appartement 5 chambres, et dépendances, eau, gaz, électricité. Confort moderne.

S'adresser à Publicitas, Sion

Jolie chambre meublée

chauffée, à louer de suite.

S'adr. Mme A. Obrist, Place du Midi, Sion.

Poisson frais

de **Sépibus, Sion**

—— Téléphone 272 ——

La conversation

"entre deux menagères"

sur le chauffage économique avec croquis humoristiques. Demandez cette brochure à votre fournisseur de combustibles, qui vous la donnera gratuitement.

Le Favori

Le plus beau jouet

Breveté dans tous les pays

est le cycle « **Favori** » pour enfants avec cadre élastique, aluminium, roues sur billes, pneus increvables, chaîne, frein, garde-boue, etc.

Le modèle 5-9 ans	**Frs. 58.—**
Le modèle 9-12 ans	» **70.—**

Seul dépositaire: **MAGASIN BOLL, Sion**

Les personnes qui désirent avoir un cycle pour Noël, sont priées de s'inscrire jusqu'au 15 novembre.

WIDMANN FRÈRES

ci-devant F. Widmann & Cie

Fabrique de Meubles - Sion

Salles à manger, chambres à coucher, salons tapis, rideaux, literie complète, etc., etc.

Avant de faire vos achats demandez nos nouveaux prix

GRAND CONSEIL

SÉANCE DE MARDI, 11 NOVEMBRE 1924

Présidence: M. **Pouget,** président

Le premier objet à l'ordre du jour est

Le budget

Département des Finances

La discussion reprend au chapitre III, Département des Finances. La chasse aux broutilles continue. La réduction de certaines dépenses, proposée par la commission, mécontente M. le Chef du Département mais elle reçoit pour l'ordinaire l'approbation de l'Assemblée, toujours orientée vers une plus stricte économie.

A la rubrique: « Taxes cadastrales », M. **Cyrille Gard,** avec beaucoup de raison, rappelle la motion Bagnoud tendant à reviser les taxes cadastrales surtout en ce qui concerne les propriétés des communes de montagne, où le prix actuel n'atteint pas du tout la taxe cadastrale. L'orateur demande d'activer cette revision.

M. **Dellberg** réclame au sujet des impôts qui frappent la classe ouvrière, impôts injustes, dit le représentant ouvrier.

M. Dr **Clausen** fait des observations très justes au point de vue juridique, en ce qui concerne l'impôt sur les forces hydrauliques budgeté à 150,000 frs. pour 1925.

L'inventaire au décès, qui a l'air de déplaire à la commission, trouve un défenseur convaincu en la personne de M. le député **Delacoste;** celui-ci tient cependant au maintien du chiffre modéré figurant sous cette rubrique.

M. le Chef du Département des Finances défend les chiffres inscrits aux recettes du budget, d'abord contre les réclamations motivées de la commission, ensuite contre celles, plus vives, de M. Dellberg, en ce qui concerne les ouvriers.

D'accord avec M. Delacoste en ce qui regarde l'inventaire au décès, M. le Conseiller d'Etat **de Chastonay** ne peut partager les vues de M. Clausen en ce qui touche à l'impôt sur les forces hydrauliques.

La voix de M. **de Chastonay** baisse à tel point que, dans cette salle du Casino, où l'acoustique laisse à désirer, elle se perd dans le vide sans parvenir jusqu'à nous. Puisse l'organe de notre brave grand Argentier se clarifier, se tonifier assez, de façon que tous les députés puissent suivre les explications qui leur sont données!

Par contre, l'honorable M. **Burgener,** dont nous sommes encore plus éloigné, se fait clairement comprendre, lorsque, en sa langue de puriste, il s'élève contre certaines appréciations de la commission en ce qui concerne la taxe militaire.

M. **Couchepin** demande des explications sur une redevance introduite en douceur dans le budget sur les eaux appartenant aux communes.

Au sujet des ouvriers, M. Couchepin trouve qu'il est injuste de dire qu'ils sont plus maltraités que les autres contribuables dans les communes, celles-ci faisant tout le possible pour eux; l'orateur le démontrant par des chiffres.

M. le député **Morand** revient sur l'inventaire au décès. Il estime que si l'on mettait le sérieux et l'énergie nécessaire en ce domaine, on arriverait facilement à percevoir le montant de 10,000 frs. d'amendes, proposé par la commission.

Le député socialiste **Dellberg** s'énerve des déclarations de M. Couchepin et conteste l'interprétation des chiffres de ce dernier. Il réclame encore la justice pour la classe ouvrière.

M. **de Kalbermatten** n'est pas satisfait de la réponse donnée par M. de Chastonay aux réclamations de M. le député Clausen; il réclame une majoration des recettes sous la rubrique « forces hydrauliques ».

M. le député **Gross,** rapporteur français, regrette d'avoir froissé M. le Chef du Département militaire, mais il soutient fermement les propositions avancées et les manières de voir de la commission. Il invite la Haute Assemblée à voter les majorations de recettes prévues par la commission.

Mis sur la sellette par différents orateurs, M. **de Chastonay** se défend par de longs raisonnements que nous suivons avec peine.

MM. Morand, de Kalbermatten, Delacoste, C. Gard prennent part à ce long débat. Un instant les rôles paraissent intervertis: les députés et la commission s'ingénient à trouver des recettes plus élevées, sous plusieurs rubriques, alors que le chef du Département paraît ne pas vouloir accepter ces ressources (forces hydrauliques, inventaire au décès, etc.)

— Je ne comprends pas M. le Chef du Département, s'écrie un instant M. **de Kalbermatten**; M. de Chastonay se plaint du manque de ressources et lorsqu'on signale des ressources nouvelles, il s'y oppose!

En général, les propositions de la commission sont votées par l'assemblée.

Département de Justice et Police

La commission bienveillante soulève quelques vétilles et pose au Chef du Département des interrogations sans grande importance.

M. **Balet** se montre mécontent de la police des routes.

M. le député **Kuntschen** demande que l'Etat obtienne la liste exacte, de la part des Cies d'assurance, des automobilistes assurés contre les accidents, de façon que l'Etat ne puisse être lui-même appelé en garantie.

Avec sa clairté et son aisance ordinaire, M. le Chef du Département de Justice et Police donne les explications nécessaires: on a porté, par exemple, de 10 à 15,000 frs le versement annuel à la caisse de retraite de la gendarmerie, augmentation forcée, en quelque sorte, par les nécessités actuelles. Autre fait: la surveillance de la gare de Brigue se fait à la satisfaction générale; preuves: félicitations des autorités fédérales et — suprême honneur — lettre de reconnaissance de l'ex-Sultan, qui y avait pourtant rencontré quelques difficultés, lors de son entrée précipitée en Suisse! etc.

Département militaire

La commission propose quelques modifications tendant à réduire certains frais généraux et imprévus.

M. le député **Kuntschen** réclame un subside de 1000 francs pour l'aménagement d'une cabane militaire alpine, fort utile à la jeunesse sportive et aux enfants qui ont besoin d'air et de soleil.

M. **Trottet** demande pourquoi figure le chiffre de 500 frs. à la Clinique de St-Amé, alors que les subsides aux hôpitaux sont budgetés ailleurs et que d'autres cliniques acceptent et traitent les militaires malades?

M. le Conseiller d'Etat **Burgener** défend avec vigueur les chiffres figurant au budget. Il accepte la proposition de M. le député Jos. Kuntschen. Le subside a été versé à St-Amé depuis longtemps, sur la demande de M. le Chanoine Bourban, alors que cette clinique était la seule traitant les militaires; il ne s'oppose pas à rubriquer ce subside ailleurs, comme paraît le désirer M. Trottet.

Mis en appétit par la proposition de M. Kuntschen, M. **Dellberg** réclame aussi des subsides pour une autre région et dans le même but.

M. **de Kalbermatten** estime que le député socialiste tente ainsi de saboter la proposition Kuntschen.

M. **Trottet** reconnaît les mérites de la Clinique de St-Amé, mais désire que les autres établissements hospitaliers soient traités sur le même pied.

M. le député **de Cocatrix** prend part aux débats au sujet du subside accordé à la Clinique St-Amé. Il explique l'histoire du subside dont a bénéficié cette clinique, la première qui s'est occupée, en Valais, des militaires malades. Sous le sceau du secret, M. le député de Cocatrix révèle la situation financière de cet établissement qui, loin de faire des bénéfices, subit annuellement une perte d'environ deux mille de francs.

M. **Fama** estime que les malades militaires sont un bénéfice pour les infirmeries, ce que doit reconnaître M. de Cocatrix.

Du court entretien des deux colonels, il ressort que tous deux sont soucieux de la santé des soldats et de la bonne marche des établissements hospitaliers qui traitent leurs malades.

***

SÉANCE de MERCREDI, 12 NOVEMBRE 1924

Présidence: M. **Pouget,** président

L'assemblée continue l'examen du principal objet à l'ordre du jour:

Le budget

C'est aujourd'hui le tour du Département de l'Intérieur.

La commission salue avec satisfaction l'inscription au budget d'un subside de 4000 frs. pour les dispensaires antituberculeux.

M. le Dr **de Cocatrix** demande à rétablir non pas un « cours » mais une « école » de sages-femmes.

M. **Charvoz** tout en félicitant le Département de l'Intérieur de subsidier les dispensaires antituberculeux, réclame des éclaircissements à ce sujet. Dans quelles localités établira-t-on ces dispensaires? Quelle en sera l'organisation? le fonctionnement?

M. le Conseiller d'Etat **Troillet,** toujours vif et clair, répond à M. de Cocatrix qu'une école de sages-femmes en Valais rencontre beaucoup de difficultés. Le Gouvernement est disposé à accorder des subsides aux communes pauvres pour leur permettre de faire suivre ces cours dans les villes universitaires.

Il donne des renseignements détaillés, en réponse aux questions posées par M. Charvoz. Celui-ci comprend l'importance de la lutte antituberculeuse en Valais; le Gouvernement veut ouvrir des cabinets de consultations gratuites, dans toutes les localités où s'organisent des ligues antituberculeuses. Celles-ci grâce à l'initiative privée, vont s'organiser partout, le Gouvernement les aidera dans leur tâche pour lutter contre le terrible fléau qui frappe particulièrement notre canton.

La commission, sans jeter aucune suspicion du reste, demande que les comptes de l'Ecole d'agriculture de Châteauneuf soient plus détaillés; elle fait certaines observations au sujet de l'amélioration du bétail, sur la police du bétail, sur les améliorations foncières; elle salue avec satisfaction un subside de 10,000 frs. pour la mise en culture de la plaine du Rhône.

M. **Ad. Rey** propose de porter de 10 à 15,000 frs. le subside pour la surveillance du vignoble en vue de combattre plus efficacement le ver de la vigne.

Cette demande est appuyée par M. **Pont,** qui demande si on ne pourrait pas, dans ce but, se servir d'une partie du fonds phylloxérique.

M. **Clausen** ne partage pas l'avis de la commission au sujet de ses observations sur l'amélioration du bétail.

M. **Escher** fait aussi des observations très intéressantes sur le même sujet.

M. **Couchepin** appuie fortement la proposition de M. Rey, sans aller aussi loin que M. Pont. Quant aux concours, de même que M. Clausen, il croit que les concours ne devraient se tenir que tous les deux ans.

A ces observations diverses, M. **Troillet,** chef du Département de l'Intérieur, répond: on détaillera mieux les comptes de l'Ecole d'agriculture à l'avenir; les concours annuels sont de grande utilité; les améliorations foncières sont nécessaires surtout pour faciliter la vie si dure des populations montagnardes. Les frais de déplacement sont imposés par la surveillance des travaux. En ce qui concerne la plaine du Rhône, il y a des études diverses: le Département espère obtenir des subsides fédéraux pour favoriser la culture des terrains de la plaine. Au sujet des épizooties, il y a en réalité une erreur à rectifier. Les observations de MM. Rey et Couchepin sont très justes; nous sommes à une période d'essai et nous ne pouvons pas encore employer des moyens coercitifs. Il faut donc, dans ce domaine, faire des essais subventionnés. Nous ne pouvons pas, du reste, détourner juridiquement les fonds destinés à la lutte contre le phylloxéra, comme le désire M. Pont. A M. Escher, M. Troillet répond qu'il est impossible d'inspecter les taureaux chaque deux ans, car il faut tenir un registre généalogique annuel. Pour l'amélioration de la race, les concours annuels s'imposent donc.

M. **Evéquoz,** tout en reconnaissant l'importance de la proposition de M. Rey, trouve qu'il y a le feu à la maison et que nous ne pouvons pas nous confiner à des études. Le fléau est là, il faut agir. On a tout de même trouvé des remèdes utiles, sinon complètement efficaces. Il faudrait donc venir en aide aux viticulteurs qui appliquent les remèdes connus. L'orateur voudrait que d'ici à la session prorogée prévue, le Département se renseigne de façon à pouvoir dire aux viticulteurs ce qu'ils pourront et devront faire pour combattre le terrible fléau, plus dangereux que le phylloxéra. Ne serait-il donc pas possible de prélever un montant, au moins pour cette année, sur les versements aux fonds phylloxériques, l'argent nécessaire pour combattre le ver, comme le veut M. Pont?

M. **Cyrille Gard** reconnaît avec plaisir l'esprit d'économie qui a guidé l'élaboration du budget de 1925. Cependant, si la viticulture trouve de chauds défenseurs, il faut remarquer que les intérêts des petits paysans de la montagne sont, eux, sacrifiés. M. Gard propose donc une augmentation des subsides pour l'amélioration des alpages.

La droite toujours armée de son indispensable crayon, qui n'est pas un poignard cependant, l'énergique chef du Département de l'Intérieur se déclare, en somme, d'accord avec M. Evéquoz. Cependant, réplique M. le Conseiller d'Etat Troillet, quand M. Evéquoz dit: il y a le feu à la maison, je dois lui répondre que contre le feu nous avons l'eau pour le combattre; tandis que contre le ver, nous sommes encore à peu près désarmés. Nous n'avons aucun remède certain. Nous pourrions cependant donner des subsides pour lutter contre le ver par des moyens relatifs et satisfaire ainsi au désir de M. Evéquoz, dont nous acceptons les suggestions. Nous lutterons donc par un arrêté et nous compléterons notre action par des conférences appropriées.

Mais nous observons que, dans son ardeur à satisfaire aux vœux de M. Evéquoz, M. Troillet oublie, bien involontairement, de répondre aux réclamations de M. Gard.

Heureusement, l'avisé M. **Gross,** rapporteur, remet cette question sur le tapis et donne à ce sujet des explications très claires. Il appuie énergiquement les propositions Gard.

Rappelé à l'ordre par un aimable lieutenant, M. le Conseiller d'Etat **Troillet** reconnaît son oubli. Il partage du reste totalement la manière de voir des réclamants et la fait sienne, désirant même aller plus loin qu'eux dans ce domaine.

Les propositions Gard et Gross, et celles de M. Evéquoz sont admises.

Au chapitre: Industrie et Commerce, la Commission propose de porter le subside destiné à la Chambre de Commerce, de 4000 à 5,000 frs. Elle propose aussi une augmentation du subside à l'Association hôtelière, en invitant à s'approvisionner, plus qu'elle ne le fait, chez les agriculteurs valaisans.

Se faisant l'écho des hôteliers, M. le député **Défago** remercie la Commission de sa bienveillance, mais il fait remarquer que les stations hôtelières s'approvisionnent en Valais lorsqu'elles se trouvent à proximité des marchés, telle, par exemple, Champéry. Par contre, des stations éloignées et des hôtels dispersés dans les montagnes sont en quelque sorte forcés de s'approvisionner au petit bonheur. De sa douce voix convaincue, le sympathique député-hôtelier défend les droits de l'hôtellerie. Malheureusement pour cette intéressante corporation, la proposition de la commission a reçu la consécration de l'Assemblée.

L'examen du budget du Département de l'Intérieur se termine en douceur.

Département de l'Instruction publique

La Commission félicite le Département d'avoir pris l'initiative de faire appel à l'aide d'un secrétaire attitré ailleurs au lieu de maintenir un fonctionnaire spécial. Une entr'aide de ce genre devrait se généraliser entre départements pour la bonne économie du pays.

Elle propose une réduction des frais de chauffage et se permet quelques autres observations plus ou moins intéressantes. Malheureusement la salle se vide, visiblement fatiguée par un long défilé de chiffres qui dure depuis bientôt trois heures.

Le parfait rhétoricien qu'est le Chef du Département de l'Instruction publique répond, point par point, aux diverses observations qui lui ont été faites. Il explique longuement l'origine et l'emploi de la finance d'inscription des collégiens. Laissées jusqu'ici à la disposition des directeurs des collèges, ces valeurs sont désormais budgetées dans les comptes de l'Etat. Le chef du Département ne peut admettre l'observation de la commission en faveur du collège de St-Maurice, qui doit être traité tout comme les autres, quoiqu'il lui voue toute sa bienveillante attention.

Les quelques propositions de réduction de dépenses en ce qui concerne le chauffage sont votées.

Le Département se retire de l'épreuve parlementaire sans graves égratignures.

Part du Canton au bénéfice de la Banque Cantonale

La Commission propose une augmentation de 20,000 frs. Cette proposition déplaît au Chef du Département des Finances; il ne croit pas que nous puissions tabler sur cette plus-value. Au cas où elle serait votée, la Banque cantonale serait forcée de hausser encore le taux de l'intérêt, ce qui ne serait pas en faveur des contribuables. L'assemblée donne raison au Département.

Part du Canton au bénéfice de la Banque Nationale suisse

Malgré les explications et la victoire de M. le Chet du Département des Finances, en ce qui concerne la Banque cantonale, la commission réclame aussi une augmentation de recettes de 10,000 frs. sur cette rubrique.

M. **de Chastonay** consent à une augmentation de 5,000, qu'adopte l'assemblée.

Le chapitre XII: « Monopole fédéral sur les spiritueux » est accepté sans opposition.

Le chapitre XIII: « Amendes et confiscations » est adopté avec une augmentation de recettes de 5,000 frs. proposée par la commission.

La séance est suspendue et ce n'est pas trop tôt: les plus courageux députés, restés jusqu'à la fin, sont visiblement quelque peu fatigués par cette monotone énumération de chiffres.

SUISSE

L'INCENDIE DE DANIS

Nous avons relaté l'incendie de Danis (Grisons), où sept maisons d'habitation et huit écuries ont été complètement détruites et que deux autres maisons et quatre écuries ont été fortement endommagées par le fléau. Disons à ce propos que le canton des Grisons ayant, il y a quelques années, introduit l'assurance obligatoire, les dégâts causés aux maisons sont ainsi couverts. En revanche, le mobilier n'était, en grande partie, pas assuré.

UN JUGEMENT INTÉRESSANT

Le Tribunal cantonal bernois a approuvé en principe la demande d'indemnité formulée par la veuve de l'entrepreneur Keller, à Bümplitz, qui avait été tué, en 1923, à la station de Bümplitz-Nord, à l'arrivée du train Berne-Neuchâtel. Le Tribunal a alloué à la demanderesse une indemnité totale, en capital, de 18,000 francs, soit un tiers du dommage causé. Le Tribunal a considéré que, pour les deux tiers, la victime avait été responsable de sa mort.

COMMENT ON PRÉPARE UNE CANDIDATURE

Des « Basler Nachrichten »:

La décision de M. Chuard de se retirer du Conseil fédéral à la fin de 1925 passe pour irrévocable. Sa succession ne sera pas chose facile. Le canton de Vaud appartient, comme on le sait, aux trois cantons qui, selon la tradition, possèdent toujours un conseiller fédéral. Cette tradition a été observée pour le canton de Vaud dès 1848 à l'exception d'une brève interruption vers 1870. Actuellement, le canton de Vaud ne possède aucune candidature qui puisse être considérée comme déterminante, circonstance qui pourrait bien attirer l'attention des Neuchâtelois sur la prochaine vacance au Conseil fédéral. Si un Neuchâtelois devenait conseiller fédéral, il s'appellerait fort probablement Henri Calame.

A L'ÉTAT DE GENÈVE

On annonce que la distribution des Départements se ferait de la façon suivante:

M. G. Pictet prendrait le département des finances; M. Boissonnas, les Travaux publics; M. Moriaud, le département de justice et police; M. Rochaix, l'Intérieur et l'agriculture; M. Oltramare, l'Assistance et l'hygiène; M. Jaquet, le Commerce et l'industrie et M. Bron, l'Instruction publique. Le Département militaire serait rattaché au Département des finances.

UN AGRICULTEUR ASSASSINÉ

Un meurtre a été commis mardi matin, entre Scherz et Hausen, près de Brugg. Un agriculteur, nommé Jakob Vogt, 65 ans, habitant Scherz, marié, qui se rendait à Brugg pour le marché de la Saint-Martin, et qui avait sur lui une somme d'environ 70 frs. a été tué à coups de revolver par un inconnu, à l'orée d'un bois, non loin de Mausen. La balle traversa le cœur de la victime, ce qui provoqua la mort instantanée.

Le meurtrier traîna ensuite sa victime dans un fourré, à une trentaine de mètres de là, s'empara de ses pantalons et de ses souliers, et les revêtit.

Chose curieuse, on a retrouvé l'argent que Vogt avait sur lui, dispersé sur le parcours allant de l'endroit où il fut assassiné jusqu'au lieu où l'assassin cacha le cadavre. Il semble que l'argent que possédait Vogt soit tombé de sa poche sans que le meurtrier s'en soit aperçu.

On a retrouvé également près de l'endroit du meurtre une paire de souliers devant appartenir au bandit.

Le cadavre a été retrouvé peu de temps après le crime, par un paysan qui travaillait dans les environs.

On a remarqué, peu de temps après, un individu qui rôdait dans la région. Il s'agit d'un individu d'une vingtaine d'années, vêtu d'une paire de pantalons verts et d'une casquette de sport vert clair.

MORT DU JUGE FÉDÉRAL EMILE PERRIER

M. Emile Perrier, juge fédéral, est décédé dimanche, à 22 h., à Fribourg, à la suite d'une maladie qui le tenait alité depuis quelques semaines.

M. Perrier avait donné sa démission de juge fédéral pour la fin de l'année 1924. Il était né le 21 juin 1848. Il a rempli les fonctions de procureur général du canton de Fribourg, de 1878 à 1899, et de 1889 à 1899, il fut professeur à l'Université de Fribourg. Il aait été élu juge fédéral le 14 décembre 1899.

Aux obsèques de M. Perrier, qui ont eu lieu aujourd'hui, mercredi, le Conseil fédéral a délégué MM. Motta et Musy; le Conseil national: MM. Pitteloud et Schopfer; le Conseil des Etats: MM. Räber et Dind.

EMPLOYÉE INFIDÈLE

La Cour d'assises de Berne s'est occupée dans sa séance de mardi d'une affaire de détournements dans laquelle est inculpée l'ancienne secrétaire de la polyclinique de l'hôpital de l'Isle de Berne. Pendant 5 ans qu'elle a été secrétaire à la polyclinique, elle a détourné des contributions pour les accidents et pour les rayons X, destinées à cet établissement. Les livres de caisse n'ont jamais été contrôlés. Les sommes détournées s'élèvent à Frs. 12,000. L'infidèle secrétaire a été condamnée à 11 mois de maison de correction, sous déduction de 2 mois de préventive.

DÉMOCRATIE HELVÉTIQUE

On sait que M. Jaquet, commis postal, a été nommé Conseiller d'Etat de Genève, comme représentant de l'extrême gauche.

Il n'a pas voulu cependant, abandonner séance tenante son poste de fonctionnaire postal, et le lendemain de son élection, vêtu de sa blouse blanche de commis, il reprenait sa place dans l'ambulant du direct Genève-Bâle, comme un simple employé qu'il était.

On ne peut pas être plus démocratique; il faut croire aussi que M. Jaquet avait un souci plus grand qui l'absorbait, celui de la tâche qui l'attend et qui, certes, sera plus lourde que celle qu'il assumait jusqu'ici.

Après tout, il n'y a rien d'étonnant dans ce changement considérable de situation dans l'échelle sociale; n'avons-nous pas au parlement fédéral d'anciens commis et subalternes des chemins de fer! La proportionnelle nous ménage encore bien d'autres surprises.

Faits divers

Nouveau ministre à Berne. — Lundi matin, le nouveau ministre de Tchéco-Slovaquie, M. Ferdinand Veverka, a été reçu avec le cérémonial habituel par le président de la Confédération et M. Motta, chef du Département politique. M. Veverka a remis ses lettres de créance l'accréditant comme ministre plénipotentiaire de la république tchéco-slovaque en Suisse.

Union motocycliste suisse. — Le 16 novembre aura lieu à Berne, l'assemblée des délégués de l'Union motocycliste suisse pour s'occuper de l'organisation des courses pour le championnat suisse en 1925.

Accident mortel. — Un ouvrier des C. F. F., nommé Fritz Frutiger, âgé de 41 ans, de Ringenberg (Berne), est tombé dans un torrent et s'est grièvement blessé à la tête. Il a succombé à ses blessures peu de temps après son transfert à l'hôpital.

L'emprunt allemand en Suisse. — Nous apprenons que l'emprunt allemand en Suisse a été couvert 108 fois. Les banques ont reçu une répartition d'un demi pour cent, tandis que les privés ont reçu 5 à 8% du montant souscrit.

Cours militaires de skis. — Le Conseil fédéral a arrêté le texte des prescriptions concernant les cours militaires de skis ainsi que les cours de patrouilles sur skis.

Les éboulements à Wallenstadt. — De nouveaux éboulements se sont produits mardi matin. La direction des C. F. F. a été obligée de suspendre le trafic voyageurs sur le lac de Wallenstadt, qui s'effectuera maintenant par automobile postale par Kerensberg.

Les finances cantonales bâloises. — Le budget du canton de Bâle-Ville, pour l'année 1925 prévoit aux recettes une somme de frs. 45,024,585 (1924: frs. 39,527,160) et aux dépenses frs. 47,030,676 (budget de 1924: frs. 47,046,311,640). Le déficit prévu est donc de Frs. 2,006,090 contre un déficit de francs 6,783,888 en 1924.

Suisse et Argentine. — M. le Conseiller fédéral Motta a communiqué au Conseil fédéral qu'un traité d'arbitrage avait été conclu ces jours-ci à Buenos-Ayres, entre le ministre suisse et le gouvernement argentin, sur les mêmes bases que celui conclu avec le gouvernement du Brésil.

Canton du Valais

BRIGUE — La foire

La prochaine foire de Brigue, annoncée par erreur pour le 18 novembre, aura lieu le jeudi 20 novembre.

VIÈGE — Nouveau dentiste

M. Robert Lagger, de Viège, vient de passer avec un grand succès son examen d'état comme médecin-dentiste, à l'Université de Zurich.

S. G. Mgr BIELER A ROME

S. G. Mgr Bieler, évêque du Diocèse, est parti lundi matin pour Rome. Il est accompagné des Rds. Chanoines Delaloye, Vicaire générale, et Imesch.

UNE CHUTE MORTELLE

M. Louis Fellay, âgé de 28 ans, agriculteur de Lourtier (Bagnes), marié et père d'un enfant a été victime d'un accident mortel. Il dévalait du bois au-dessus de la route de Fionnay, lorsque probablement par suite d'un pas, il a été précipité du haut d'une paroi de rochers et s'est tué net.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DE SIERRE

La Société d'Agriculture de Sierre a eu dimanche son assemblée générale d'automne et sa distribution des prix aux agriculteurs méritants. Cette assemblée fut présidée par

le très dévoué et très actif président de la Société, M. Adolphe Rey, qui présenta un rapport aussi intéressant que bien documenté.

Des rapports spéciaux furent ensuite présenté par MM. Basile Martin, pour la Viticulture; Robert Bonvin, pour les inspections de caves; Basile Berclaz, pour l'arboriculture; Joseph Tabin, pour l'apiculture; Albert Bornet pour l'aviculture; Louis Hitter, vétérinaire, pour l'amélioration du bétail.

Ces rapports témoignent tous d'un travail consciencieux de leurs auteurs et ont été fort goûtés par la très nombreuse assemblée.

Après la distribution des prix, M. le Conseiller d'Etat de Chastonay profita de l'occasion pour recommander chaudement la fréquentation de l'Ecole cantonale d'agriculture de Châteauneuf et pour faire ressortir les avantages et la nécessité de l'enseignement agricoles.

M. le Dr Henry Wuilloud eut ensuite d'aimables paroles pour louer l'activité de la Société de Sierre et pour la féliciter du bon esprit d'union et de concorde qui l'anime.

La Société de Sierre peut être fière des succès déjà obtenus jusqu'ici et peut être sûre de l'avenir, grâce avant tout au zèle et à la parfaite compétence de son dévoué Comité.

Chemin de fer de la Furka

Selon toutes probabilités, le sort définitif du chemin de fer de la Furka va se décider samedi, à Brigue, où auront lieu les enchères. Sur l'opportunité du maintien et de l'extension de toute la ligne ferrée, ou de l'achèvement d'un tronçon seulement, les avis diffèrent. On se rappelle que les premières tentatives en vue du financement de la ligne par les cantons intéressés sont demeurées sans succès. Le Tribunal fédéral fut mis en demeure de prononcer la liquidation forcée. Or, tout dernièrement, certains groupes d'intéressés ont repris la question. Le canton des Grisons en particulier porte à ce problème un intérêt tout spécial. L'Administration des chemins de fer rhétiques a décidé d'appuyer les efforts que l'on tentera pour l'extension du secteur Dissentis-Andermatt. Mais on ne veut pas entendre parler d'un aménagement complet de toute la ligne. En Valais, en revanche, on désire que la ligne de la Furka soit achevée sur toute sa longueur. Il a même été question, dans ce canton, d'un groupement qui prendrait à sa charge l'exploitation de tout le secteur.

On avait envisagé, en son temps, une participation de la Confédération, dans la mesure où les cantons intéressés offriraient des garanties financières suffisantes. Mais, cette tentative échoua en présence du refus général des cantons, à une seule exception près. Toutefois, en dépit de cette attitude, il n'est pas exclu que la Confédération offre une prestation déterminée. Reste à savoir si un groupe d'intéressés pourra se constituer, qui consente à assumer l'achèvement de la ligne. Nous croyons qu'en pareil cas, il serait beaucoup plus facile à la Confédération de fournir son aide financière. Dans l'intérêt du pays, on ne peut que souhaiter voir aboutir enfin ces démarches jusqu'ici toujours avortées. En dernière analyse, les Chambres fédérales auront à se prononcer pour ou contre la participation de la Confédération.

Chronique Locale.

ÉDILITÉ SÉDUNOISE

Sion, sous l'active administration de sa municipalité, est en train de devenir une petite cité moderne, où l'hygiène et la propreté font honneur à son édilité.

Après son délicieux jardin public, son tout à l'égoût, ses belles avenues pavées ou asphaltées, sa place de la cathédrale si heureusement transformée et éclairée, on a doté le chef-lieu de W.-C. publics, qui ne sont pas la moindre des innovations édilitaires à l'actif de notre Conseil communal.

Le quartier du Nord va prochainement avoir sa « vespasienne », en construction au moment où nous écrivons ces lignes. C'est là une création qui sera vivement appréciée dans un carrefour de voies très fréquentées, et dans un emplacement fort bien choisi.

Il convient de féliciter nos édiles du soin qu'ils mettent à donner satisfaction au public dans toute la mesure du possible. Et c'est aussi un indice réjouissant de la prospérité de nos finances communales.

Il faut espérer que de nouveaux impôts ne viendront pas verser une douche glacée sur notre enthousiasme....

INAUGURATION DE LA CABANE DE THYON

Le Comité d'organisation de la fête d'inauguration de la cabane du Régt. 6 à Thyon, qui aura lieu dimanche prochain, 16 novembre à Thyon, avise les personnes qui désirent assister à cette cérémonie qu'un service de transport a été organisé comme suit:

Samedi 15, à 16 h., et dimanche matin 16 à 7 h., des camions et camionnettes partiront de la Place du Midi pour les Agettes et pour les Mayens.

Les personnes qui veulent profiter de cette occasion sont priées de s'inscrire chez M. Fernand Gaillard, bijoutier, avant vendredi soir.

Dimanche, à 8 h. ½, des camionnettes dont un certain nombre de places seront à la disposition des bataillons du Régt. partiront de la Place du Midi, pour l'Alpage de Thyon.

Le comité d'organisation rappelle que le parcours des Mayens de Sion à l'Alpe de Thyon est d'environ une heure et demie. Il prie les personnes qui participeront à cette fête de prendre de préférence les voitures du samedi soir et du dimanche à 7 h., car il ne peut garantir des places dans les camions qui partiront à 8 h. ½.

AUX SOUS-OFFICIERS SÉDUNOIS

La Société des sous-officiers de Sion prendra part à l'inauguration de la cabane alpine militaire de Thyon, fixée au dimanche 16 novembre 1924.

Il est adressé aux membres une chaleureuse invitation à venir se grouper nombreux, à cette occasion, autour du drapeau de la Société.

L'heure du départ, de la Place du Midi, dimanche matin, et tous détails complémentaires, seront donnés par les journaux de vendredi.

Le transport, en camions, gratuit pour les membres, sera assuré par les soins de la Société. Prix du dîner (râclette) frs. 4,50 avec vin.

Tenue militaire: bonnet de police, ceinturon avec baïonnette; pour sous-officiers supérieurs: casquette, pistolet, sans sabre.

Les inscriptions seront reçues jusqu'à vendredi matin, à 10 h., par le sergent-major Grobéty V., ou par le sergent Darbellay Ch.

Le Comité.

AU CINÉMA POPULAIRE « Buffalo-Bill »

Vendredi, samedi et dimanche, à 20 h. 1/4 précises, le Cinéma Populaire donnera le superbe film de « Buffalo-Bill ». Qui ne connaît l'héroïque histoire de ce roi du Far-West? Buffalo-Bill, c'est l'homme des pampas, qui ne craint rien, méprise les plus grands dangers, se fait une loi de la défense du faible, et n'use de ses belles qualités que pour montrer la force et la grandeur de l'homme bien né, dans les circonstances les plus tragiques de la vie.

Le film de Buffalo-Bill est émouvant, les épisodes de la vie du héros légendaire frappent l'imagination et exaltent le sentiment à son plus haut point. (Voir aux annonces).

Les constipations

accompagnées de maux de tête, de congestions et palpitations disparaissent par l'emploi des **Pilules Suisses du pharmacien Rich. Brandt.** Prix de la boîte Frs. 2.— dans les pharmacies.

Au Théâtre

Pour l'Asile des Vieillards

Après une soirée aussi parfaitement inspirée que celle de dimanche soir, 9 novembre, au théâtre de Sion, (la salle était comble), il nous reste à nous acquitter du devoir bien doux de la reconnaissance envers toutes les personnes qui ont généreusement concouru à nous récréer en faisant une œuvre de charité. (Comme on le sait, le bénéfice de la représentation sera versé à l'asile des viellards).

Merci d'abord à Mlles Marie-Thérèse et Marguerite Haenni, qui ont eu, les premières, l'idée d'organiser une soirée théâtrale en faveur de « l'Asile St-François ». Elles ont aussi le mérite d'y avoir travaillé personnellement. Mlle Marguerite Haenni a fait preuve surtout d'un dévouement et d'une habileté incomparables dans la mise en scène et la direction des rondes d'enfants. Que de longs et patients exercices ont dû précéder la représentation! Ces petites rondes de J. Dalcroze, si fines, si nuancées ont l'air de quelque chose de très simple; mais, c'est précisément la marque du grand art d'être parfait sans laisser apercevoir l'effort, ni la contrainte. Nos félicitations et notre reconnaissance particulière donc à Mlle Marguerite Haenni et à toutes les mignonnes fillettes et aux charmants bambins qui ont évolué sous ses ordres. Une mention spéciale est dûe à la ronde des grands-papas qui fut bissée. Mais ne les aurait-on pas toutes redemandées une seconde et une troisième fois, si l'on n'avait craint d'abuser?

Les morceaux de musique et les chants qui alternaient avec les rondes ont été pour tous un vrai régal artistique. M. le professeur Charles Haenni, qui pour cette fois a bien voulu surmonter sa répugnance à se produire en public, peut être légitimement fier du succès qu'il a remporté avec ses enfants. Mlles Marguerite et Marie-Antoinette et M. Georges qui fut, en réalité, l'âme de la représentation, s'occupant de tous les détails et donnant sans compter son temps et ses peines.

La Sonate de Beethoven en fa majeur (op. 24), et celle de César Franck (rondo finale), pour piano et violon, furent interprétées par Mlles S. et A. Barberini, avec un sens artistique et des connaissances techniques tout à fait remarquables. Voilà qui fait du bien même à l'âme et développe le goût du Beau.

Mlle Y. de Quay, accompagnée au piano par Mlle Martin, a chanté avec simplicité et grâce. Cela nous plaît, le naturel dans l'art: sans affectation ni recherche, mais avec distinction et mesure, ce sont les qualités éminentes des classiques. A ce point de vue, toute la représentation fut classique.

La comédie elle-même, quoique très moderne, resta dans le ton le plus exquis de finesse et de bon goût. Merci aux acteurs « pacha » et « serrurier » qui, malgré leur tâche quotidienne ont aimablement pris sur eux ce surcroît de travail; merci aux gentilles demoiselles si méritantes chacune dans son rôle.

Le public enthousiasmé et ravi par tant de si belles choses a prouvé par ses applaudissements combien tout était réussi.

Nous ne devons pas oublier non plus de remercier les bonnes mamans qui ont pris soins de costumer leurs petits amours d'enfants pour les rondes; et les autorités qui nous ont prêté le théâtre avec lumière et chauffage et M. F. Aymon, qui a fourni gratuitement les programmes, et Mme Varone-Frasseren pour les « gibus » des grands-papas, et MM. Amez-Droz, Antille et Gaspoz, pour l'organisation elle-même du théâtre, des places et la tenue de la caisse, et M. Georges de Quay répétiteur et critique avisé de la comédie, toutes les personnes, enfin, qui, par leur dévouement ou même par leur sympathie, nous aident et nous encouragent dans l'œuvre si opportune et si nécessaire de l'« Asile St-François » pour les pauvres vieillards.

P. Paul-Marie, o. cap.

N. B. — La recette totale se monte à un peu plus de 1000 frs., auxquels sont venus s'ajouter un don de 50 frs. de Mmes Georg et Suchard de Préssensé. Ces dames, dont la charité est quasi proverbiale, ont promis de s'intéresser encore à l'asile. A partir du 1er décembre, les vieillards, au nombre de 14 (jusqu'ici 9) éliront domicile à la rue du Château, ancienne maison Blatter.

***

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer au prochain numéro une correspondance sur le même sujet.

ÉTRANGER

LA MORT DU SÉNATEUR LODGE

Le sénateur Lodge est décédé à Boston. Il tait une des personnalités marquantes du parti républicain des Etats-Unis. Il appartenait à une des plus vieilles familles de Boston qui constitue une sorte d'aristocratie de la Nouvelle-Angleterre. Auteur de nombreux ouvrages historiques, il jouait un rôle des plus actif dans les discussions sur la politique étrangère .

Le sénateur Lodge était âgé de 74 ans.

LA DÉMISSION DE Mgr SEIPEL

Mgr. Seipel, s'est vu, comme on le sait, dans l'obligation de donner sa démission de président du Conseil des ministres autrichiens, devant les exigences des cheminots qui se sont mis en grève. L'ensemble du pays regrette ce départ et espère que le démissionnaire reviendra sur sa décision. Mais celui-ci estime que dans les circonstances présentes il a déjà trop cédé devant les exigences des employés de chemin de fer si l'on considère surtout la nécessité de maintenir l'équilibre du budget.

LA MUTINERIE DU « SAO PAULO »

La station radiotélégraphique de Leafield donne des détails sur la mutinerie du dreadnought brésilien, selon lesquels le navire révolté aurait tenté d'entrer en rapport avec les rebelles. Une guerre de guérillas aurait éclaté depuis que les chefs du mouvement ont été chassés de Saint-Paul dans tout le pays. Malgré les démentis du gouvernement l'extension des désordres ne fait aucun doute.

La semaine politique

M. Baldwin a commencé ses discours. Lundi, au Guildhall de Londres, il a parlé de la politique étrangère de l'Angleterre, en déclarant qu'on s'en tiendra aux traités de paix et qu'on entretiendra de bonnes relations avec tous les pays étrangers. Parlant de la conférence de Londres, le Premier britannique fait l'éloge de M. Herriot, qui, dit-il, mérite la reconnaissance de l'Europe pour sa loyauté et sa modération. Le Gouvernement anglais continuera à accorder à M. Herriot son appui le plus amical et le plus ferme dans l'exécution de la politique d'entente et de paix qu'il a si nettement défendue. M. Baldwin déclare que le succès de la conférence de Londres revient en grande partie à l'attitude du chef du gouvernement français, qui s'est comporté en véritable homme d'Etat.

L'Espagne, après ses déboires africains, connaît les rigueurs de la révolution, pour le moment étouffée dans l'œuf. On conspire et l'on complote pour le renversement du Directoire. La main noire du bolchévisme y apparaît, mais les terribles représailles du gouvernement, qui fait exécuter sommairement les anarchistes arrêteront pour un certain temps les entreprises de Moscou.

La Russie, d'ailleurs, aurait d'autres chats à fouetter. La récolte insuffisante de son blé, dûe à la spoliation des terres par les Soviets, la menace, une nouvelle fois, de la famine. D'autre part, dans le Caucase, les paysans se révoltent en masse; de toute parts on crie: « Sus au bolchévisme! » Mais la pieuvre à la vie dure.

L'Autriche cherche un accomodement avec les cheminots grévistes, dont le coup de tête a provoqué la démission du chancelier Seipel. Ce dernier, sollicité par le gouvernement de réintégrer son poste, y met la condition qu'aucune grève ne vienne plus entraver son action.

En Italie, la situation est trouble, angoissante même. Le Parlement et l'opposition se réunissent en ce moment, chacun de son côté. L'attitude de cette dernière paraît irréductible. Pour comble de malheur, on assure qu'une scission se manifeste au gouvernement entre le ministre de la guerre et ses collègues. Enfin, M. Mussolini vient d'interdire toute réunion ou assemblée publique de caractère politique. La guerre est au camp d'Agramant.

En Allemagne, le chancelier Marx a prononcé, à Osnabruck, un discours dans lequel, il a déclaré que l'Allemagne ne pouvait fonder sa politique extérieure sur la force. Il a conclu que la guerre mondiale a bien été perdue par l'Allemagne; puis il a préconisé une politique d'entente.

Si le peuple allemand souscrit à la sagesse de son chancelier, c'est que les écailles lui sont enfin tombées des yeux, et qu'un rapprochement avec la France n'est plus une utopie. Nous le souhaitons très vivement.

Les familles COTTAGNOUD-VALENTINI, profondément touchées des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à leur grand deuil.

La famille JULES GUERRER, Brigue, exprime à la population de Bramois, en particulier le Conseil et le vénérable clergé, sa plus vive gratitude pour toutes les marques de sympathie reçues à l'occasion du grand deuil qui vient de la frapper.

Cinéma Populaire

Vendredi, Samedi et Dimanche
14, 15 et 16 Novembre
à 20 h. 1/4 précises

Débuts du grand film
à épisodes

Buffalo Bill

LE HÉROS DU FAR-WEST
en 18 épisodes

1er ép.: **Liens d'Acier,**
2e. » **Entre les mains des ennemis,**
3e » **L'espion,**
4e » **Grant et Lee croisent le fer,**
5e » **L'homme au nom immortel,**
6e » **Prisonniers des Sioux.**

Les enfants ne sont pas admis aux représentations

Malgré l'importance du spectacle les prix des places ne sont pas augmentés

CHANGE A VUE

(Cours moyen)
12 Novembre

	demande	offre
Paris	27,30	27,70
Berlin	—.—	—.—
Milan	22,35	22,65
Londres	23,90	24,10
New-York	5,17	5,23
Vienne (le million)	73.—	74.—
Bruxelles	25,05	25,40

Feuilleton du « *Journal et Feuille d'Avis du Valais* » No 3

Le Mouron Rouge

1792

de la Baronne Orczy

traduit de l'anglais par Marcel Henriot-Bourgongne

Un mouvement se produisit dans l'ensemble de la compagnie présente. Sally s'était précipitée dans sa cuisine; Jellyband, toujours distribuant des saluts à profusion, arrangeait quelques sièges autour du feu. M. Hempseed touchait son front du doigt et laissait libre la place qu'il occupait dans l'âtre. Chacun examinait les étrangers avec curiosité, tout en y mettant quelque discrétion.

— Ah! messieurs, que puis-je vous dire? s'exclama la plus âgée des deux femmes, en présentant à la chaleur du brasier ses mains fines et aristocratiques et en regardant avec gratitude indicible d'abord Lord Antony, puis l'un des deux jeunes gens qui l'avaient accompagnée et qui était occupé à se débarrasser d'un lourd manteau à collets.

— Oh! comtesse, tout simplement que vous êtes heureuse d'être en Angleterre, répondit Lord Antony, et que vous n'avez pas trop souffert de ce pénible voyage.

— Certainement, nous sommes heureuses être en Angleterre; déjà nous avons oublié tout ce que nous avons soufert, — et ses yeux se remplissaient de larmes.

Sa voix était basse et bien timbrée, et sur son visage régulier, surmonté d'abondants cheveux blancs coiffés très haut sur le front à la mode du temps, on pouvait voir la trace de bien des souffrances, supportées avec beaucoup de dignité et de noblesse.

— J'espère que mon ami, Sir Andrew Ffoulkes, s'est montré agréable compagnon de voyage?

— Sir Andrew a été l'amabilité même. Comment pourrons-nous jamais, mes enfants et moi, montrer la reconnaissance que nous vous devons à tous, Messieurs?

Sa compagne, une ravissante jeune fille, presqu'une enfant, dont l'air de fatigue et la tristesse étaient poignants avait gardé le silence jusque-là, mais ses grands yeux bruns et humides d'émotion avaient cessé de contempler la flamme et cherchaient à rencontrer ceux de Sir Andrew Ffoulkes, qui s'était rapproché de l'âtre en même temps que d'elle. Lorsque ses regards croisèrent ceux du jeune homme, elle les trouva fixés avec une admiration non déguisée sur le joli visage qui était devant lui et cela amena à ses joues pâles une légère rougeur.

— C'est donc cela, l'Angleterre? dit-elle en regardant avec une curiosité juvénile l'âtre ouvert, les poutres de chênes, les rustres vêtus de blouses brodées et à la physionomie joyeuse et colorée.

— Ce n'en est qu'une bien petite partie, Mademoiselle, répliqua Sir Andrew en souriant, mais elle est tout entière à votre service.

La jeune fille rougit à nouveau, mais cette fois un léger sourire, joyeux et doux, illumina ses traits charmants. Elle se tut et Sir Andrew fit de même, mais ils se comprenaient, car la jeunesse a une façon de s'entendre qui est la même dans toutes les langues depuis le commencement du monde.

— Eh bien! et le souper, interrompit la voix joviale de Lord Antony, le souper, honnête Jellyband? Où donc est votre jolie fille et son pot-au-feu? Morbleu, mon bonhomme, pendant que vous regardez ces dames bouche béé, elles vont défaillir d'inanition.

— Un instant, un instant, Milord, s'écria Jellyband en ouvrant toute grande la porte qui conduisait à la cuisine et en appelant vigoureusement.

— Sally! Eh là? Sally, es-tu prête, ma fille?

Sally était prête, et la minute suivante elle apparut portant une énorme soupière d'où s'élevait un nuage de vapeur qui répandait une odeur savoureuse.

— Ventre-saint-gris! Enfin, voilà le souper, fit Lord Antony avec joie, et, galamment, il offrit son bras à la comtesse en ajoutant avec cérémonie:

— Voulez-vous me faire l'honneur, Madadame? et il la conduisit à table.

Il y eut un remue-ménage général dans la salle. M. Hempseed et la plupart des pêcheurs et des autres assistants s'étaient retirés pour laisser la place aux gens de qualité et pour finir leur pipe ailleurs. Il n'y eut que les deux étrangers qui ne bougèrent point; sans s'occuper de rien, ils finissaient leur jeu de dominos et sirotaient leur vin.

Sally se tenait derrière les convives et veillait à ce que le service fut impeccable. Elle paraissait une jolie fleur de la campagne anglaise, et il n'y avait rien d'extraordinaire à ce que le jeune vicomte de Tournay, ne pût la quitter des yeux.

Le vicomte de Tournay était un garçon imberbe, de dix-neuf ans à peine, sur qui les tragédies terribles qui se jouaient dans son propre pays n'avaient fait que peu d'impression. Il était vêtu avec élégance et même avec recherche: une fois débarqué en Angleterre, il était évidemment disposé à oublier les horreurs de la Révolution dans les plaisirs de la vie anglaise.

— Pardi, si c'est là l'Angleterre, elle me plaît, dit-il, en continuant à regarder Sally avec une satisfaction marquée.

— Eh bien, oui, c'est là l'Angleterre; mais surtout, je vous prie, jeune débauché, interrompit Lord Antony en riant, n'apportez pas vos mœurs étrangères et libertines dans ce pays austère.

Lord Antony s'était déjà assis au haut de la table, la comtesse à sa droite. Jellyband s'agitait autour d'eux, remplissait les verres et remuait les chaises. Sa fille attendait, prête à servir la soupe.

— Suzanne! commanda tout à coup la sévère comtesse.

Suzanne rougit encore, l'heure et le lieu avaient disparu pour elle; assise auprès du feu, elle avait laissé les yeux du bel Anglais s'arrêter sur sa gracieuse figure et presque inconsciemment avait abandonné sa main dans celles du jeune homme. La voix de sa mère la ramena une fois de plus à la réalité, et avec un « Oui, maman! » soumis, elle prit place à table.

Chapitre IV

LA LIGUE: « LE MOURON ROUGE »

Nos héros semblaient former une compagnie gaie et presque heureuse lorsqu'ils s'assirent autour de la table; Sir Andrew Ffoulkes et Lord Antony Dewhurst, deux Anglais typiques, beaux hommes, bien nés et bien élevés; l'aristocratique comtesse française et ses deux enfants qui venaient d'échapper à des dangers si affreux et avaient enfin trouvé un abri sûr, sous la protection de l'Angleterre.

Dans le coin, les deux étrangers paraissaient avoir terminé leur partie; l'un des deux se leva et, debout, tournant le dos à la joyeuse réunion, il revêtit lentement son grand manteau à trois collets, tout en jetant un coup d'œil rapide autour de lui. Chacun était occupé à rire et à bavarder.

— Tout va bien, murmura-t-il.

Alors, son compagnon, avec une agilité qui indiquait une longue expérience, glissa sur ses genoux, rapidement, et la seconde suivante il avait rampé sans bruit sous le banc de chêne.

ST-LÉONARD — Etat civil

Mois d'octobre

NAISSANCES

Delalay Luc-Lucien, de Jules, de St-Léonard. Venetz Adèle-Eugénie, d'Eugénie, de Léonard. Delalay Emile, de Césarine, de St-Léonard. Barmaz Désirée-Marie, de Judith, de Ayer.

DECES

Delalay Marie-Césarine, de St-Léonard, 41 ans.

MARIAGES

Néant.

CAFE-RESTAURANT DE LA PLANTA

A l'occasion des foires
vous trouverez des dîners
à partir de
Fr. 2.—

Restauration à toute heure
Vins et consommations soignés

P. ARNOLD-BAERISWYL,
nouveau tenancier.

J'avise l'honorable public que j'ai repris le

Café-Restaurant du Commerce

anciennement Café Nicolas
Rue de Conthey :: SION

Vous y trouverez toujours des vins de 1er choix et bonne restauration

Piano-concert

Se recommande
A. Fumeaux.

Pour avoir

des marchandises fraîches, de qualité et à justes prix, faites vos achats aux Magasins du

Parc Avicole

DESLARZES & VERNAY — SION
Rue de Conthey — Rue de Lausanne— Avenue de la Gare

Denrées coloniales, biscuits, chocolats, salaisons, fromages, farines etc., etc.

Café-Restaurant du Cerf

Rue des Remparts
— SION —

Dîners, depuis Fr. **2,40**
Chambres, depuis Fr. **1,50**
Bonne cuisine et **vins de choix**

Se recommande:
Mme Gioira-Lattion.

Pour de la bonne
Chaussure

adressez-vous chez
A. BRUNNER
Grand-Pont — SION

Prix et qualité avantageux

Souliers travail ferré, No 40-48 à	*17.—*
Boxcalf, doub. sem. 40-48	*20.—*
ordonnance militaire, ferré,	*20.—*
ord., extra, empeigne, II sem.	*25.—*
ord., extra, ferrage glacier	*26.—*
Dames, Box, élégant,	*18,50*
Dames, Box, Bally	*22.—*

— Pantoufles, Socques, Caoutchoucs —
—— Leggings, Snoov-Boot, etc. ——

Se recommande.

Tannerie Schmid

Tél. 111. Magasin rue du Rhône

Achat de cuirs, peaux et sauvagines de tous genres.

Graisse de chaussure „l'As"
Graisses, consistantes, d'adhésion, sabots, chars, etc.

Vente, cuir fort, croupons, vaches lissées, veaux, empeignes.

Courroies de transmissions
Tannage à façon et chamoisage
— On se rend à domicile —

Epicerie

Cafés, Thés

Conserves

Jules Faore, Sion
Place du Midi —::— **Tél. 270**
En face de la Fabrique de tabacs

Farine
Salaison
Son, Maïs

Se recommande.

= Fers de constructions =
Tuyaux pour canalisations
= Tôle plane et ondulée =

Delaloye & Joliat

Dépositaires de la Maison
Tavelli & Bruno S. A., Nyon
Dépôt gare Sion — Bureau Agence Agricole

Si vous voulez être bien servi, allez à la

Boucherie
Th. Pitteloud
succ. de V. Dayer
Rue du Gd-Pont, Sion

Vous y trouverez le choix, la qualité et le bon marché.

Se recommande.

Chez
Etienne EXQUIS
Téléphone 44

Grand-Pont Sion

Vous trouverez toujours un grand choix de fromage, beurre, conserves, épicerie, salaisons, pâtes alimentaires au plus bas prix.

Se recommande.

Boucherie-Charcuterie Ernest LAMON

Succ. d'Heusi
——— Téléphone 54 ———
Rue de Lausanne **SION**
Succursale: **Rue du Grand-Pont**

Installation frigorifique moderne
VIANDE 1er CHOIX
BŒUF — VEAU
MOUTON — PORC, etc.
Charcuterie fine et ordinaire
Expédition pr. retour du courrier
Service à domicile
Prix modérés — Prix modérés

Se recommande:
Ernest Lamon.

Moulin de la Grenette SION

Froment et seigle pour semence
Orge et avoine sélectionnés

Farine de maïs, froment, seigle et orge. Farine pour bétail, son et avoine

Pâtes alimentaires Dell'Oro Brigue

Mouture en tous genres

Se recommande:
Charles Roduit, prop.
Tél. 213.

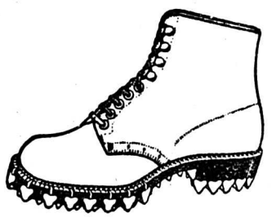

Rappellez-vous ! !
que c'est toujours au
Magasin de Chaussures
Clausen

Rue de Lausanne — SION — Tél. 153

que vous trouverez, à l'occasion des Foires d'automne, le plus grand choix de chaussures de première qualité pour Dames, Messieurs et Enfants, à très bas prix

OCCASIONS EXTRAORDINAIRES
dans tous rayons

—:— VOIR NOS VITRINES —:—

ARTICLES DE MÉNAGE
J.-E. Mugnier, Sion
EUG. CONSTANTIN
Successeur Place du Midi
—— SION ——

Aluminium,
Email,
Porcelaine,
Faïence
Toile cirée,
Articles de ménage en tous genres,

Location de services,
Ferblanterie
Verrerie
Poterie
Brosserie
Coutellerie
Jouets.

ATTENTION
chez
Jules Zanoli

ÉPICERIE
Grand-Pont — **SION** — Tél. 360

Toujours grand choix de denrées coloniales, Conserves, Salaisons du pays, Fromages, Pâtes alimentaires, Farines et graines fourragères au plus bas prix.

Fers, Quincaillerie
J.-B. SAUTHIER
SION — Tél. 304 — R. Conthey

Toujours en magasin grand choix de fourneaux-potagers. Dépositaire de la fabrique de **fourneaux de pierre de Bagnes.** Dépositaire des machines à coudre « **Singer** ». Buanderies et calorifères en tous genres. Grand choix de marmites en fontes fines et ordinaires. Articles de ménage, coutellerie, service. Armes de chasse et munitions à des prix modérés.

Magasin de Meubles «A la Grenette»
C. Luginbühl
tapissier, SION

A L'OCCASION DES FOIRES

Toujours grand choix de lits en bois et en fer, meubles en tous genres, de ville et de campagne.

Beau choix de poussettes et chars à ridelle.

Réparations — Travail soigné
— Prix modérés —

Commerce de Fourrages et Paille

Gros et détail

Louis Zen-Klusen
Sion

—— Téléphone No 240 ——

Pour vos achats de meubles

Chaises — Fauteuils — Divans
Rideaux — Stores — Linoléums
Literie complète

Adressez-vous
en toute confiance chez

Guil. & Alf. Widmann
AMEUBLEMENT

SION —::— Place du Midi

M. KUCHLER-PELLET
Rue du Midi Sion

Grand assortiment de laines en écheveaux et pelotes
Mercerie - Quincaillerie
Verrerie Poterie Faïence
ARTICLES DE MENAGE
Garnitures ds lavabo depuis frs. 8.--
Articles pour cadeaux
Achats d'os et chiffons

Grands Magasins Hoirs S. ANTHANMATTEN, Sion, Sierre, Brig

POUR LA SAISON

Nouveau et riche assortiment en confection pour hommes, jeunes gens et enfants. Chapellerie, lingerie, chemiserie, draperie, bonnetterie, tissus en tous genres, articles de voyage et de sport. Confections pour Dames et fillettes. Manteaux et Fourrures. — **Véritables dentelles de Bruges et Bruxelles.** Couvre-lits en filet pur fil. Motifs pour rideaux et stores. Spécialité de draps anglais Cover-Coat imperméable, vêtements sur mesure, grande collection à disposition des clients.